POLITIQUE, LITTERATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.



Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMOR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, Laprite-Bullira et Cio, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes. Omnibuseille 7 heures 10 minut. soir, Express. matin, Poste.

57

Départs de Saumur pour Paris. 9 heures 50 minut, matin, Express.
1 — 35 — Direct-Mixte. 11 = 35 = 5 = 11 = soir, One. Omnibus 111 5 9 10 52 11

Départ de Saumur pour Angers.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut, matin, Omnib.-Mixte.

1 henre 03 minutes soir, Omnibus.

7 — 52 minut, matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18f. a Piste, 24f. s Six mots, — 10 a 18 a Trois mots, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - Les abonnements demandés, acceptés, ou continués sans indi-cation de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le Moniteur publie le décret suivant : NAPOLEON,

Par la grâce de Dien et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut : Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1º, M. Drouyn de Lhuys est nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Thouvenel, dont la démission est accep-

Art. 2. Notre ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 15 octobre

NAPOLEON.

Par l'Empereur : Le ministre d'Etat, A. WALEWSKI.

Une lettre particulière de Turin, du 12, porte à notre connaissance quelques faits intéressants que nous résumons :

Il se forme en Italie un parti qui commence à voir sous son véritable jour la situation. Ce parti sait aujourd'hui que l'unité ne doit plus compter sur Rome, et qu'il faut choisir une autre capi-

La ville qu'il paraît vouloir adopter est Florence, indiquée par sa situation et par sa nature.

Les chess de ce parti, profondément dévoués au roi et à sa famille, ne tarderont pas à arriver aux affaires, car M. Ratazzi, engagé dans la po-litique actuelle, à annoncé à ses amis son intention de quitter le ministère le jour où il devra annoncer officiellement au Parlement que l'unité doit abandonner ses espérances sur Rome.

(La France.) Plusieurs journaux de Turin regardent comme probable que le roi passera une partie de l'hiver à Naples. On croit que l'état de siège sera levé dans les provinces napolitaines vers le milieu de novembre.

La Monarchia nazionale annonce que le prince et la princesse de Prusse partiront prochaine-ment pour l'Italie. Leurs Altesses passeront l'hi-

ver à Catane et visiteront à leur retour les principales villes d'Italie. Il paraît que le prince de Galles accompagnera sa sœur en Sicile.

Plusieurs journaux annoncent que le roi a signé un décret par lequel la peine de mort, prononcée par les tribunaux militaires contre les déserteurs de l'armée dans les derniers troubles de l'Italie méridionale, a été commuée en prison perpétuelle. Le Movimento de Gênes donne des détails très-rassurants sur l'état de santé de Garibaldi.

Un ukase impérial, publié à Saint-Pétersbourg, le 14 octobre, promulgue les principes fondamentaux de la nouvelle organisation judiciaire. La justice et l'administration sont complètement sé-parées. L'ukase établit les juridictions suivantes: justice de paix, assemblée de paix, tribunal d'ar-rondissement. Le sénat de Saint-Pétersbourg forme la cour de cassation. L'ukase ordonne, en outre, la création de chambres des avocats. Les tribunaux d'arrondissement auront des jurés pris dans toutes les classes. La commission du conseil de l'empire est chargée d'élaborer aussi un règlement pour le notariat. — Havas.

Une dépêche particulière de Berlin transmet les informations suivantes. La ville est tranquille. Le gouvernement prussien, d'après les nouvelles qu'il a reçues des provinces depuis quelques jours, croit être bien certain que, malgré les difficultés de la situation, les impôts continueront à se per-cevoir régulièrement. On assure toujours que s'il survenait des complications de ce côté, le gouvernement consulterait le pays par la voie du suffrage universel direct.

Le comte André Zamoyski est arrivé le 14 à Berlin, d'où il est parti le lendemain soir pour Paris, par le train express. - Havas:

Les lettres de constantinople du 8 portent que le gouvernement français a envoyé des instruc-tions pour appuyer les remontrances de la Rus-sie au sujet de la route militaire que les Turcs veulent ouvrir à travers le Monténégro. M. de Moustier a rappelé à la Porte qu'elle avait promis le statu quo territorial, en laissant entrévoir que, si la Porte refusait, la France passerait des con-seils à une apposition directe. sells à une opposition directe.

L'affaire de Marasch est en voie d'arrangement. La Porte a renoncé à envoyer comme gouverneur dans ce pays Achir-Pacha, le même qui a ordonné le dernier bombardement de Belgrade. — Havas.

Les meetings garibaldiens continuent dans plusieurs villes d'Angleterre.

Des troubles graves ont eu lieu à Birkenhead, par suite d'une réunion dont les membres voulaient manifester leurs sympathies pour Garibaldi. Les autorités avaient pris toutes les précautions voulues en entourant la maison, où se tenait la réunion, d'une force importante d'agents de police et de soidats. Ces mesures n'ont pas empêché les Irlandais, armés de bâtons et de couteaux, d'attaquer les garibaldiens. On dit que, pour détourner l'attention de la police, les Irlandais avaient allumé de grands feux dans les cheminées de leurs maisons afin de rémptir les roes de fumée et de faire craindre ainsi un incendie de fumée et de faire craindre ainsi un incendie général. Un grand nombre de personnes ont été grièvement blessés. Les friandais auraient sac-cagé plusieurs boutiques et jeté les marchandises dans la rue. Les troubles continuent. Les magistrats délibèrent s'il faut autariser l'intervention de la force militaire.

has any en at a E. Di Ma E. E employee of a mean

attive independs outs of (Swite.) o to a a siss of ab -

XXVII. - UN NUAGE ROSE.

La mère Marie avait à peine quitté Edmée, que deux petits coups secs étaient frappés à la porte de la jeune fille, qui, encore sous l'impression de la scène qui venait de se passer, ne les entendit pas.

- Peut-on entrer? hasarda une voix de femme.
- Qui est là? repondit Edmée, comme sortant d'un rêve pénible.
 - C'est moi!
 - Qui vous? hope on the approach sistence or
- Ah! ma cousine.
- Et elle alla ouvrir.
- On'est ce à dire, Mademoiselle, vous ne reconnaissez plus la voix de votre meilleure amie?
 - Pardonne-moi... J'étais occupée...
 - Préoccupée, plutôt... alle glande au mot ou -- Peut-être bien.

 - J'en mettrais la main au feu. alup le les sales U -
 - Assieds-toi.
- Avec plaisir, car je suis montée vite et suis tout essoufflée. - Ce n'est pas justep : com est

- Qui t'amène ?... !ols rit st alsvots ent p'
- -- Le désir de te voir, d'abord...
- Je suis sensible...
- Et puis, j'ai besoin de causer avec toi.
- Tu ne vas pas rester debout? q stormin sh
- G'est possible; mais je tiens à ce que tu t'assayes. On écoute mieux assis.

· Our done rroyale-tu que l'almais

- Ah! ma pauvre Edmée!
- Je suis bien malheureuseed bansi as , sich areita
- Que t'est-il arrive? , spalle el stel en e , sorte
- Si tu savais !... - Si je savais ?... iganos steon bidareaus auc
- Georges in the demonstrate of at a fall of a se
- Ton mari !...
- M'a cherché querelle 173 manues manatina ; us
- Traduction : Vous vous êtes disputes.
- C'est loi qui a commencé: nevuos nos 15-8874 2110q - Explique de m'avader que je l'amiliot-juque de
- Voici le fait. Tu jugeras si j'ai tort... of sulg al bis s
- Je jugerai. Va!
- Depuis plus de quinze jours, nous devons aller voir ses parents, qui, tu le sais , habitent Nonancourt. Le soleil s'étant levé ce matin tout radieux, j'ai dit à Georges : « Mon ami, si tu m'en crois, nous irons aujourd'hui à Nonancourts - Impossible p m'astell répondu. J'ais une

- rendez-vous de chasse. Tu chasseras une autre fois, ai je replique. - J'al promis, a cill ajoute! - Sacrifier sa famille à une partie de plaisir, voilà bien les hommes! Ah! monsieur, je ne vous aurais pas cru capable d'une pareille chose. - C'est ainsi que tu le prends, petite femme? continua-t-il. Eh bien i j'aurais pu, à la rigueur. - et j'y étais à moitié décidé, - j'aurais pu dégager ma parole ; mais, puisque tu le prends sur ce ton, j'irai à la chasse ! Et il me quitta sur cette dure parole, sans me dire adieu, sans m'embrasser... Est-ce assez mai de sa part?
 - C'est bien mal.
- On ne se conduit pas ainsi envers sa femme, surtout après quelques mois de mariage.
- Assurement. Il aurait du , au moins, te dire adieu.
- Au moins m'embrasser... Oh! oui. Refuser de me conduire à Nonancourt, dans sa famille! Et puis, je tremble, chaque fois que je le vois partir pour la chasse, car il peut se blesser, se tuer même; cela se voit tous les is Bervillen. (ear il a des qualités aussi all'asruoj
- De sorte que vous voilà brouilles?
- Oui et cela estiblen triste. Il sop almisti -
- C'est votre première querelle?
- Tu l'as dit. Jusqu'alors nous n'avions pas eu ensemble la plus petite contrariété... Ah! si tu savais comme il est doux de vivre ainsi bien unis, comme deux oiseaux dans le même nid... Mais tu ne m'écoutes pas !
 - Pardon...
 - Je n'abuse pas de tes moments, au moins?

Les troubles de Birkenhead ont été sérieux. La police a été battue et beaucoup de policemen ont été blessés. L'autorité a dû faire venir de Chester des troupes, qui, du reste, n'ont pas été employées contre les perturbateurs. Des volontaires s'étaient également offerts pour prêter main-forte à l'autorité qui n'a pas jugé leur action nécessaire. Les Irlandais ont eu le dessus. - Ha-

Les nouvelles d'Amérique ne mentionnent que des escarmouches sans importance, mais elles font pressentir une reprise sérieuse des hostilités sur divers points. Le général de Beauregard a pris le commandement dans la Caroline du Sud

On s'allend à un combat entre Buell et les confédérés à Bardstown, près de Louisville.

Il a été présenté au congrès confédéré une motion ayant pour objet de déclarer que la proclamation Lincoln est une éclatante violation des usages de la guerre et que le Sud doit lui opposer des mesures de représailles qui obligent le Nord à la retirer ou à en abandonner l'execution. Plusieurs membres voulaient qu'on arborât le drapeau noir et qu'on autorisât tout citoyen confédéré à mettre à mort tout individu trouvé sur le sol confédéré en armes contre le gouvernement. Ces propositions ont été renvoyées à une commission judiciaire.

Les journaux du Sud disent que l'armée de Mac-Clellan s'avance sur le bord méridional du Potomac par Harpers-Ferry et Sheppardstown et qu'une bataille est imminente. Le général Lee prépare de ce côté une attaque contre les fédé-

Suivant le Richmond-Wigh, la perte totale des confédérés dans l'affaire du Manassas n'est que de 5,000 hommes et celle de l'expédition du Maryland de 5,000 à 7,000.

Le Richmond-Inquirer dit : Nos opérations mi-litaires prendront désormais un caractère plus grave. Les nouveaux procédés de M. Lincoln nous dispensent de tout ménagement.

Le World, de New York, pense que la pro-clamation de Lincoln rendra doublement difficile la conquête du Sud. Les évènements, dit-il, montreront que cette proclamation est la plus grande erreur commise par le gouvernement fédéral dernie le commise par le gouvernement fédéral dernie de la commise par le gouvernement fedéral dernie de la commise par le gouvernement fedéral dernie de la commise par le gouvernement fedéral dernie de la commise par le gouvernement federal de la commise par le gouvernement de la commise par le commise déral depuis le commencement de la guerre.

A partir du 1º novembre prochain, aucune facture étrangère ne sera enregistrée à la douane de New-York si elle ne porte le certificat du consul américain du port d'embarquement étranger. -

On mande de la Vera-Cruz, le 10 septembre : Le transport *Finistère* est parti pour la France, le 3 septembre, avec des malades et des convalescents à bord.

L'amiral Jurien de la Gravière est arrivé, le 4,

sur la frégate cuirassée Normandie.

Le contre-amiral Roze, commandant supérieur des forces françaises au Mexique, rentre en Fran-ce. L'amiral Jurien a publié un ordre du jour où il est dit que le contre amiral Roze a mérité une place distinguée dans l'histoire de l'expédition du

Rien de nouveau de l'intérieur. - Havas.

M. Drouyn de Lhuys, que la confiance de l'Em-pereur vient d'appeler de nouveau au départe-ment des affaires étrangères, a été mêlé depuis trop longtemps au mouvement politique de notre pays, il a pris une trop large part aux évène-ments de notre époque, pour qu'il soit nécessaire de retracer l'histoire de sa vie. On nous permettra de rappeler seulement, bien qu'ils soient dans tous les souvenirs, quelques faits qui ont donné la mesure du caractère de cet homme d'Etat et de

son dévouement à ses convictions. La carrière diplomatique de M. Drouyn de Lhuys a commencé avec la monarchie de Juillet. Dès 1830, il fut attaché à l'ambassade de Madrid, dont M. le duc d'Harcourt était alors le titulaire. Il était chargé d'affaires à la Haye pendant les orageux débats de la question hollando-belge. En 1840, il fut appelé à la direction com-merciale du ministère des affaires étrangères. Il y apporta une indépendance personnelle, une fermeté d'opinions, qui devaient le faire appré-cier par un esprit aussi supérieur et aussi apte à juger les hommes que l'était M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères. M. Drouyn de Lhuys fut élu député à Melun en 1842, en opposition avec le candidat ministériel; il n'en conserva pas moins ses fonctions officielles. Mais il sortit du ministère à la suite des débats que pro-voqua l'indemnité Pritchard, et dans lesquels il n'hésita pas à se séparer de la politique du gou-

Membre et bientôt président du comité des affaires extérieures à l'Assemblée constituante et à la Législative, après la révolution de 1848, il fut appelé par le prince Louis-Napoléon au ministère des affaires étrangères, dans le premier cabinet formé à la suite de l'élection présidentielle (20 décembre 1848); il garda ce poste jusqu'au 2 juin 1849. Est-il nécessaire de rappeler que les plus des grantières de cette importantes des questions extérieures de cette époque furent la révolution romaine et l'expédition de Rome?

M. Drouyn de Lhuys a été ainsi le premier or-gane de cette politique qui, s'inspirant des plus grands intérêts de la France et de l'ordre universel, n'a jamais varié dans sa volonté de mainte-nir l'indépendance et la souveraineté du saintpère, réconcilié avec les idées libérales de no-tre siècle et les aspirations légitimes de l'Italie.

Nommé ambassadeur à Londres, il reprit son portefeuille dans le ministère de transition du 10

janvier 1851.

Rappelé enfin au département des affaires étrangères, le 28 juillet 1852, M. Drouyn de Lhuys eut l'honneur d'aborder de front cette grande question d'Orient si longtemps et si vainement éludée jusque là. La guerre éclata entre la Russie et les puissances occidentales. Sincère partisan de la paix, M. Drouyn de Lhyus, qui avait vainement tenté, comme plénipotentiaire aux conférences de Vienne (avril 1855), de faire prévaloir des combinaisons pacifiques, sacrifia son portefeuille devant une situation qui exigeait la continuation de la guerre.

Pour la quatrième fois, M. Drouyn de Lhuys devient l'interprète et le représentant de la politique impériale dans ses rapports avec l'étranger. Quelques graves et délicates que soient les questions que le nouveau ministre trouve à sa rentrée aux affaires, sa vie politique témoigne qu'il y défendra les grands intérêts de notre pays, si étroitement liés aux principes conservateurs, ga-ges de la paix du monde, et au triomphe des idées libérales, éléments nécessaires du progrès des sociétés. (La France.)

FAITS DIVERS.

Le départ de l'Empereur et de l'Impératrice pour Compiègne n'aura pas lieu, dit-on, avant la

- M. Fould, ministre des finances, se rend à Marseille pour assister à l'inauguration du service français de l'Indo-Chine.
- On annonce que M. Benedetti, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Turin, va être appelé à un autre poste. M. Benedetti est attendu vers la fin de la semaine prochaine à Paris.
- -On écrit de Londres au Moniteur : «La situation financière de l'Exposition universelle continue à occuper l'attention publique, et comme l'Expo-sition de 1851 a été close le 11 octobre, les étéments de comparaison sont actuellement dans les mains du public. En 1851, le nombre des visiteurs s'est monté à 6.039,195 contre 5,305,913 à la même date en 1862, ce qui accuse une différence de 733,282 personnes. En 1851, la moyenne quotidienne de recette a été de 3,007 l. st.; en 1862, elle n'a pas dépassé 2,639 l. st. Les dépenses de l'Exposition actuelle ont, en outre, été plus considérables que celles de la présédente. On évalue sidérables que celles de la précédente. On évalue que, d'après ces chiffres, le déficit de cette année sera de 50,000 l. st., tandis que le bénéfice de 1851 s'est élevé à 186,000 l. st. »
- On assure qu'il paraîtra dans le prochain numéro de la Gazette des hôpitaux une consultation très intéressante sur l'état de Garibaldi. Il en résulte : 1° que l'état du général est plus grave qu'on ne paraît le croire; 2° que le gonflement du pied que l'on attribue à une influence rhumatismale serait l'effet d'une inflitration pu-rulente; 3° que les douleurs articulaires que l'on attribue à une attaque de rhumatisme seraient l'effet d'un commencement de résorption purulente. La conclusion pratique serait qu'il faudrait remédier sans retard à l'infiltration purulente par une contre-ouverture de la plaie, et à la résorption du pus par des injections toniques et désinfectantes.
- Nous traversons une époque qui marquera

- Une pareille question...
- C'est que je ne te trouve pas comme à l'ordinaire.
- Tu plaisantes... a risiste ab airse and a afford a
- Vrai.
- Continue, belle querelleuse.

 Tu ne me donnes pas tort?...
- Oh!...
- Et, ce qui ajoute encore à mon malheur...
- A ton malheur?...
- Tu sais que mon mariage fut ce qu'on appelle un mariage...
 - De raison. Lavine isnis seq imbhos as bu no --A peu près.
- J'estimais M. Berville; mais je ne ressentais pas pour lui ce doux entraînement qu'on appelle de l'amour. Hé bien! je ne sais pas comment cela s'est fait ; mais, depuis que j'ait appris à le connattre...
 - M. Berville?
- M. Berville... (car il a des qualités aussi, s'il a des - le mechant)...
- Depuis que tu as appris à le connaître, M. Ber-
 - Que te dirai-jel...
- Je l'aime!
- Ab ! ! !

 Ce cri ?...
- Chère Anaïs! . . sinamom sei eh est, sonde it et e

- Tu me croyais ta rivale!
- Grace!
- Lo desir de te,voir, d'abord ... - Et tu étais jalouse...
- Qui done croyais-tu que j'aimais?
- Ne m'interroge pas... de la ratest and accept and
- Ah! M. Planterose ... sound all sag side and
- Oui...
- Ahlma pauvre Edmée...
- Pardonne-moi.
- Tu l'aimes donc?
- C'est plus fort que moi... J'ai rencontré, pour la première fois, ce jeune homme, dans les environs de Dieppe, à une fête de village, où j'ai dansé avec lui; puis je l'ai revu à Évreux, à l'église cathédrale, le jour où nous quétions ensemble pour complaire à Mme la vicomtessé de Belle-Isle. Je le retrouve aujourd'hui premier commis de mon père... Dis, ne vois-tu pas là le doigt de Dieu; autrement comment expliquer ce rapprochement, qui devient chaque jour plus intime... J'ai bien lutté pour chasser son souvenir de mon cœur; jai été longtemps avant de m'avouer que je l'aimais; mais l'amour a été le plus fort... or is le samant al alla si laigi
 - Et ton flancé?...
 - Parlons de toi l
- Je comprends, maintenant, ton air embarrassé,
- J'étouffais ! oh ! la jalousie ! comme elle déchire le cœur et rend une femme cruelle, même envers celui

- qu'elle aime... Si tu savais...
- Je ne veux rien savoir, pauvre enfant ... Plus tard tu m'ouvriras ton cœur, comme je t'ouvre aujourd'hui le mien et nous pleurerons ensemble, car tu ne peux être à
- Je le sais et c'est ce qui cause mon désespoir. Mais continue... Embrasse-moi auparavant... Ah! que ton Georges a bien fait de te quereller, que vous avez bien fait de vous disputer , mes amoureux... et que je te suis reconnaissante d'être venue me contertes petits chagrins, car cette grosse querelle n'est qu'un nuage rose, dans le
- Un nuage... zier sau shaskat a armus
- Pas autre chose ... Vous ne vous en aimerez que mieux désormais... Les vrais amants sont toujours en
- Mais je connais Georges, il ne voudra pas revenir le premier...
 - Et il aura raison.
 - Par exemple!
 - L'homme doit revenir... le second.
 - Et le premier? a grandine outen ob zion, et anja van
 - L'autre époux, la femme, la compagne, l'amie.
 - Du tout, mademoiselle. . . 301018, sanus
 - C'est comme cela.
 - C'est à celui qui a tort à faire le premier pas.
- C'est à celui qui a raison,.. et comme la raison est de ton côté... elle doit te porter à revenir la première...
 - Ce n'est pas juste;

sa place dans les annales de la météorologie parisienne. Au 15 octobre de l'année 1862, les hommes et les femmes vont au bois à la promenade en vêtements d'été, comme au mois de juin, et tous les directeurs de spectacles font fonctionner les ventilateurs de leurs salles, absolument comme en été, par les temps les plus chauds. De leur côté les végétaux reverdissent et de nom-breux marronniers fleurissent pour la seconde fois. L'été a cédé toutes ses prérogatives à l'au-

- Un terrible accident a eu lieu mardi sur le chemin de fer d'Edimbourg et Glascow à environ deux milles à l'ouest de la capitale de l'Ecosse. L'accident est arrivé à 6 h. 50 m., il a eu pour cause une collision entre le train parti de Glascow à 5 h. et le train parti d'Edimbourg à 6 h. pour Perth. L'aiguilleur se trompa, ces deux trains se rencontrèrent, de là la catastrophe. Les deux trains marchaient à une vitesse de six milles à l'heure, seulement, lors du choc, d'où il est évident que les mécaniciens avaient vu le danger, mais qu'il ne purent l'éviter. La nouvelle se répandit promptement à Edimbourg, et l'on se rendit en foule à la station Wayerly, tous étaient anxieux de savoir s'ils avaient des amis parmi les blessés et les morts. Autant qu'on a pu le savoir jusqu'à présent, il y a 16 morts, mais il est à craindre que ce chiffre ne soit pas le véritable. On suppose que le nombre des blessés s'élève à plus de cent; les blessures de plusieurs sont très-dangereuses. Une vieille dame qui avait sur-vécu à l'accident a été retirée morte du wagon. Les cris des blessés étaient déchirants, et de toutes parts on envoyait chercher des médecins. En Ecosse, on ne fait pas d'enquêtes, mais le sheriff ou le procureur fiscal fera sans daute une instruction dans le but de connaître la cause de

Sur la ligne du chemin de fer de Londres, Chat-ham et Douvres, il est arrivé aussi un aecident : un chauffeur a été tué et quelques personnes ont

Dimanche sur les montagnes situées dans le nord du Yorkshire (Angleterre), il est tombé presque toute la journée de la neige et de la plnie avec vents froids et soufflant nord-est. Dans le nord, le temps a été très-incertain depuis vendredi, et il est fort à regretter qu'une grande par-tie de la moisson, principalement les avoines, se trouve encore compromise dans les positions qui sont à découvert. Il reste quelques récoltes à faire. La moisson s'est très peu avancée la semaine dernière.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le jour des Morts étant reporté au lundi 3 novembre, la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux n'aura lieu cette année que le mardi 4 novembre, conformément aux instructions données par la circulaire de M. le garde des sceaux, en date du 28 juillet 1856.

Nous recevons la lettre suivante :

Bagneux, près Saumur, ce 14 octobre 1862.

Monsieur le rédacteur,

A une époque comme la nôtre où l'on se passionne pour toute liberté, il serait singulier que la liberté de profession et de séjour fût interdite ou simplement contrariée.

Au moment de rentrer à Paris, comme par le passé, pour me livrer à des travaux de ma profession, des ennemis de notre doctrine médicale répandent le bruit que ce sont eux qui m'obligent

De quel droit exerceraient-ils ce privilège inconnu? et envers qui?

Docteur en médecine depuis 1833, ex-chirur-gien des hôpitaux, chargé d'une mission du gouvernement en 1854, honoré de plusieurs marques distinctives, etc., j'ai exercé partout où il m'a plu (ce qui n'est pas permis aux officiers de santé), et personne n'a eu le droit de m'assigner une limite ni de me contrarier, le moins du monde,

Je rentre, en ce moment, à Paris, parce que cela me plaît; et je reviendrai sitôt que ce sera

mon bon plaisir.

dans mon propre droit.

A l'opposé de l'Institut qui condamna l'emploi de la vapeur!... A l'opposé de l'Académie qui a repoussé et repousse encore bien des découvertes, moi, je ne condamne rien, j'étudie. Quand, de l'avis des hommes les plus compétents, la science n'est pas faite en médecine; quand des célébrités du jour s'écrient même qu'il n'y a aujourd'hui dans les écoles ni doctrine ni foi ni loi, comment admettre que des hommes de cœur et d'intelligence, puissent s'immebiliser de et d'intelligence puissent s'immobiliser dans ce chaos, lorsque tout progresse autour d'eux? Comment, au contraire, ne pas s'écrier avec notre maître Hahnemann : « Quand il s'agit de l'art de

guérir, néghger d'apprendre est un crime.

J'ai donc étudié; et, convaincu par la logique et les faits, j'ai adopté sa nouvelle médecine, l'Homœopathie, que j'ai reconnue, depuis bientôt trente ans, comme un progrès aussi réel, que le christiane. que le christianisme et le spiritualisme le sont et le seront toujours, sur le paganisme et le maté-

rialisme de tous les temps.

Si j'ai tort, avec toute notre école, qu'on nous le prouve scientifiquement par des faits et

de bonnes paroles, et non par des lazzis ou des

calomnies indignes de nous tous.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

D' F. Perrussel, de Paris.

Une messe en musique, avec le concours de M. Van Gelder, l'habile violoncelliste, sera chantée dimanche prochain 19 courant, à dix heures et demie du matin dans, l'église paroissiale de Bourgeuil, à l'occasion d'un sermon de charité prêché par le père Lavigne.

On lit dans le Journal de Marenne:

« La populatiou de la Tremblade a été vivement impressionnée, mercredi dernier, par l'arrivée de la goëlette la Gazelle, commandée par le capitaine Georget, venant d'Angleterre. Cette émotion était causée par la présence, à bord de ce navire, de dix-huit naufragés, recueillis en mer, à la hauteur de l'île de Croix, par la Gazelle, dans les circonstances suivantes :

» Le 29 septembre, vers huit heures du matin, le capitaine Georget aperçut un navire anglais, enveloppé de toutes parts d'un épais nuage de fumée. Craignant un sinistre, il mit immédiatement le cap sur ce navire, et, quelques instants après, il était assez heureux pour recueillir à son bord dix huit personnes qui avaient quitté le na-vire et étaient descendues dans les canots pour échapper à une mort horrible.

Tous les regards se tournèrent vers le lord Royiton que l'incendie dévorait avec une rapidité effrayante, et avant qu'il eût disparu à l'horizon, ses restes embrasés étaient précipités au fond de

l'abime.

» La déclaration du capitaine a fait savoir qu'il s'appelle Huet, qu'il était parti de Bordeaux le 27 pour Londres, avec un chargement de spi-

» Cet officier et tout son équipage ont été l'objet de toute l'attention des habitants de la Trem-blade; l'administration de la marine, officiellement informée, a pris immédiatement des mesures pour que ces naufragés soient mis à l'abri de tout besoin, en attendant qu'ils soient rapa-

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Moniteur publie ce matin la nomination de S. Ex. le marechal Canrobert au commandement du 4° corps d'armée à Lyon, en remplacement du maréchal Castel-lane, et celle de S. Exc., le maréchal duc de Magenta au commandement du 5° corps d'armée à Nancy, en rem-placement du maréchal Canrobert.

Les dépêches télégraphiques arrivées aujourd'hui de

Turin, annoncent que la nouvelle de la nomination de M. Drouyn de Lhuys a produit une immense sensation.

Le bruit de la retraite du cabinet actuel est très-accrédité. A la demande de M. Ratazzi, les ministres devaient se reunir en conseil extraordinaire, le samedi 18, à deux heures, pour délibérer sur la situation.

M. Drouyn de Lhuys a travaillé hier avec M. Thouve-nel, et il a pris aujourd'hui officiellement possession de son nouveau poste. Il a reçu à une heure tous les chels de service du ministère.

M. Thouvenel a quitté Paris. Il est parti pour sa pro-priété de Thoury-Ferrottes (Seine-et-Marne).

(La France.)

BOURSE DU 16 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 71 15 4 1/8 p. 0/6 hausse 95 ceut. - Fermé à 98 75, BOURSE DU 17 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. - Fermé à 71 20. 4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. - Fermé à 98 10

P. GODET, propriétaire-gérant.

- C'est la justice de l'Amour et c'est la bonne. - Quoi ! il me faudra reconnaître des torts que je n'ai
- C'est là la grandeur du rôle qui t'est réservé.
- Mais il se moquera de moi... - Il a trop de cœur pour cela. Tadon q qu
- D'abord, il faudrait savoir s'y prendre.
- Rôle de honte, je me sens rougir à l'idée seule de le remplir!
- Quel plus joli masque, pour une femme, qu'un masque... de rougeur!
 - Je n'oserais jamais.
- J'aimerais mieux mourir.
- La mort ne veut pas de ceux qui veulent d'elle. Voici ta leçon. Écoute bien. Aussitôt que ton mari sera de retour, to iras au-devant de lui, les yeux baissés, - comme une belle suppliante; et, arrivée près de lui...
- Que ferai-je? Je t'attendais-là!
- Tu te jetteras à son cou et lui donneras un baiser, rien qu'un, - et tu attendras qu'il te le rende... Et il te le rendra avec usure...
- Je te voudrais bien voir à ma place...
- Si j'étais mariée et que j'eusse des torts à reprocher à mon mari... voilà comme je m'y prendrais pour me venger de lui.
- On dirait que tu as lu tout cela dans un livre.
- Oui dans le livre... de mon cœur.

- Si j'avais su cela, je ne serais pas venue et t'aurais laissée souffrir de ta jalousie... Jalouse de sa cousine ! Fi! Et qui donc t'avait fait supposer que j'aimasse M. Va-
- Il n'a valsé hier qu'avec toi...

 Ah! c'est possible... Il valse très-bien, à propos.
- Et puis, en nous quittant... Ah! oui, je lui ai adressé la parole et j'ai fait tout haut la remarque qu'il demeurait de notre côté...
 - Et que vous étiez voisins.
 - Presque... voisins.
 - Tu as dit voisins... seul.
 - Seul... avec un s?...
 - Tu m'ennuies avec tes malices...
- Pauvre diplomate d'amour! Est-ce que, si j'eusse aimé ce jeune homme, je lui aurais parlé comme je lui ai parlé... devant mon mari et dix témoins ?
 - Oui sait!
 - Qui sait? lui aurais-tu dit ce que je lui ai dit?
 - Non!
 - Tu n'aurais pas même osé lui dire un mot.
- C'est vrai.
- Eh bien donc?
- Si la jalousie raisonnait, elle ne serait pas la ja-
- C'est juste, belle prêcheuse . . . Adieu, chère Edmée. Veille bien sur ton cœur. I. I. R. O.C.A. C. A. A. S. A.
- Nous serons deux pour le garder, toi et moi.
 - Je réponds d'Anaïs.

- Je réponds d'Edmée. on aunaux de Ma atmoni - Le joli médaillon que tu as là... yallad linear
- Tu trouves?
- C'est charmant. Je ne te le connaissais pas...
- Papa m'en a fait cadeau, à l'occasion de sa fête.
 - Ah!... Et tu ne me l'avais pas montré, cachotière.
 - Il me semble que si!
- Il vous semble à tort, mademoiselle... Cela s'ouvre?
 - Non!
- Non!

 Tu rougis... tu mens...

 Ne l'ouvre pas, je l'en prie... Tu me désobligebres et greniers au-de
- Quel est donc ce mystère. M libus resserbs'&
- Tu le sauras... plus tard...

 Oui, quand il sera le secret de la comédie...
- Anaïs, n'insiste pas... je t'en conjure.
- Soit, je n'insiste pas... Mais j'aurai l'œil sur le médaillon... du mystère.
- -- Appelle-le de ce nom , si tu veux; mais entre nous
- Edmée, Edmée... il y a de l'amour la-dessous.
- Tu vois de l'amour partout...
- -- J'ai cela de commun avec bien des jeunes filles de ma connaissance.

Et M. Berville prit congé de M. Delapalme.

(La suite au prochain numéro.)

Va pour la légalisation de la signature et

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de ociété est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avouélicencie à Saumur,

Et de M. GARAUD-LAFORIE, notaire à Montmorillon.

VENTE PAR LICITATION, Entre majeurs et mineurs, et auc enchères publiques, MUNE PROPERTY APPELÉE

LE DOMAINE DE BIARD,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, charrières, pres, pacages, terres labourables, bois-taillis, futaies, bois épars, bruyères, contenant 120 hectares environ.

Ce domaine est situe sur la commune de Montmorillon, avec extension sur la commune de Bourg-Archambault (Vienne), et dépend de la succession de Mⁿ. Elisabeth-Julie Bichier des Ages, décédée le 11 mai

L'adjudication aura lieu en l'élude et par le ministère de M. GARAUD-LAFORIE, notaire à Montmorillon, le mercredi 29 octobre 1862, à midi,

Ce domaine est affermé, par bail verbal, à M. Paul-Laurent-Augier de Moussac père, propriétaire à Montmorillon, jusqu'au 11 novembre 1863 ou 1866, à la volonté du bailleur et du fermier, à la charge de se prévenir un an à l'avance, moyennant le prix annuel de 2,600 francs, net d'impôts.

Ce domaine sera mis en vente en un seul lot et sur la mise à prix de 79,500 francs, fixée par le jugement ci-dessus relaté.

S'adresser, pour les renseigne-

1º A Mº GARAUD-LAFORIE, notaire à Montmorillon, dépositaire du cahier

des charges;
2° A M° BEAUREPAIRE, avoué Saumur, rue Cendrière, n° 8. (488)

Etude de M. GALBRUN, notaire à à Montreuil-Bellay.

VI ESIN NI DI RESILE A L'AMIABLE OU PAR PARTIES,

UNE FERME, Sise au bourg de la commune du Vaudelnay-Rille,

Appartenant à Mm. Cordeau, née Champneuf, d'une contenance de 10 hectares 2 ares 55 centiares.

S'adresser pour tous renseignements à M. Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay. (501)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

W DIN I DIE D A L'AMIABLE,

UNE MAISON, située à Saumur. rue du Portail-Louis, appartenant à M. Robineau, de Paris, et occupée par M. Balzeau et M^m Ponshuret. Cette maison comprend deux magasins, remise, corridor, six chambres et greniers au-dessus.

S'adresser audit M' CLOUARD.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur

A VA SIN TO SEE SE Ou à Louer.

4º MAISON, a Saumur, rue d'Orléans, appartenant à Mm. MARTIN

PAILLET; cour, remise et écurie, 2º MAISON, à Saumur, rue Royale, nº 12, appartenant à M^m Boussard, qui l'occupe.

S'adresser, pour visiter lesdites maisons et pour traiter, aux proprietaires, ou a Me CLOUARD, (478)

Etude de M° COURTOIS, notaire à Breze.

AN VIENTIDER D PAR ADJUDICATION

En totalité ou en détail et par lots, En l'étude et par le ministère de M'

Courtois, notaire à Brézé, dimanche 9 novembre 1862, à deux heures après midi,

LES IMMEUBLES

Dont la désignation suit :

Un morceau de terre, nommé le Champ-Coudreau, situé commune Saint-Cyr-en-Bourg , contenant 15 ares 50 centiares.

2° Une pièce de terre, nommée le Champ du-Coudreau, même commune, contenant 2 hectares 66 ares 55 centiares, divisée en six lots.

3° Une autre pièce de terre, nommée le Champ-Jouin, commune de Chace, contenant 79 ares 36 centiares, divisée en deux lots.

4° Une autre pièce de terre, nomégalement le Champ-Jouin, commune de Chacé, contenant un hectare 75 ares 50 centiares, divisée

5° Une autre pièce de terre, nommée le Buisson Mercier, commune de Souzay, contenant 2 hectares 93 ares 94 centiares, divisée en

6° Une autre pièce de terre, nommée la Pièce du Fossé-Guinault, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, contenant 2 hectares 49 ares 90 centiares, divisée en 9 lots.

7º Quarante ares 20 centiares de terre, situés au clos Guignard, même commune.

8° Vingt-quatre ares 42 centiares de terre, sis au Champ-de-la-Bonne, commune de Chacé.

9° Quarante-quatre ares de terre au Champ-des-Ruaux, commune de Chacé

10. Et 33 ares de pre, situé aux Prés-de-l'Abbaye, commune de Cha-

Ces biens dépendent de la succes-sion de Mare la marquise de Dreux-Brézé, douairière, et appartiennent à Mme la marquise de Monteynard, à M. le vicomte Eugène de Dreux-Brézé et à M. le comte Edouard de Dreux-Brézé.

On pourra traiter à l'amiable avant

l'adjudication.

S'adresser à cet effet à M. CAPE-LET, notaire honoraire à Moulins, mandataire des propriétaires, qui se trouvera au château de Brézé, les 6 et 7 novembre 1862.

sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, audit M' Courtois, notaire.

ON DEMANDE UN APPRENTI. S'adresser au bureau du journal. Etude de M' LEROUX, notaire à Saumur.

VENIDA UNE MAISON

Très-bien située et en bon état, Comprenant dix-sept pièces, chambres et cabinets, avec écurie, cour, remise, cave, grenier et autres dépendances.

Toutes facilités seront données

pour les paiements.

S'adresser à Me Lenoux, notaire.

E COULE NO Pour la Saint-Jean 1863,

UNE AUBERGE

Située sur le Quai. occupée par M. Siroteau.

S'adresser à M. Chudeau père.

AN MICHELINE

Pour la Saint-Jean 1863,

MAGASIN ET PORTION DE MAISON

Occupés par M. Daveau, miroitier, rue du Puits-Neuf.

S'adresser à Mme veuve Bonere GALLEAU, rue Rovale, 36. (161)

A LOUER PRÉSENTEMENT Ou pour la St-Jean,

DEUX MAISONS, avec magasins, écuries, remises et greniers, le tout dans un seul tenant, sur les Ponts, maison Duyau Girard fils. (447)

A VENDRE

TRES - BONNE CHIENNE COU-CHANTE, braque, âgée de 4 ans: S'adresser au bureau du journal.

M. GARREAU-MURAY.

Epicier . rue du Puits-Neuf , à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Cafe des Gourmeis et la signature « Trebucien frères, » — Nons désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFE DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. - C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. - Une tasse de notre excellent café ne coûte par consequent que 3 centimes. Résultats : 1º vive et transparente coloration ; 2º économie de moitié ; 3º qualité hautement supérieure à ceile de tous les cafés du commerce; goût exquis;

CHOCOLAT DES GOURWETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans. sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de seduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités, Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES COURMET

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigenes, de fecule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pales étran-gères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, tres-commodes pour les mena-gères. Son prix n'en est pas plus éleve, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Vient de paraître. — 4º édition.

HISTOIRE ABREGEE

PAR ADOLPHE HUARD

Membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Ouvrage honoré des souscriptions de :

S. M. Pempereur Napoléon III; S. M. Pimpératrice . de S. E. le Ministre de l'Instruction publique et des Cuites, et de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Un beau volume in-18 raisin de 432 pages, illustré de gravures représentant la Famille impériale. Prix: 2 francs,

En vente chez MM. CH. Albessard et Bérard, libraires-éditeurs, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A L'HIVER ET L'AUTOMNE.

CAGE DIAMANT, dite indestructible. CAGE à ŒILLETS, Médaille de 1º classe à l'Exposition de Londres 1862.

Volans brodés s'adaptant à la Jupe-Cage. CELEBRE JUPE-CAGE AMERICAINE THOMSON FRERES

La seule Jupe qui unisse la force à l'élasticité parfaie; une tournure gracieuse à une légèreté inouie; un bon marché fabuleux à une véritable distinction.

LA SEULE QUI SE PORTE AGRÉABLEMENT EN HIVER Sa merveilleuse légèreté permettant de porter le nom-bre de jupons de dessous de flanelle, etc., qui seuls produi-sent la chaleur, étant en contact avec le corps, tandis que chaque addition au lourd et antique jupon d'étoffe devient un fardeau presque insupportable.

Plus de géne pour soi! Plus d'embarras peur les autres.



BLANC, BLANC ET NOIR, MAGENTA. EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS DÉTAILLANTS DE PARIS ET LA PROVINCE.

(505)